

DÉFI N° 4 - CV (correction)

JULIEN BANON - 1*

☎ 06 16 32 31 95

8 DÉCEMBRE 2000

51 RUE CONSTANTIN, 74800 LA ROCHE-SUR-FORON

LEBEAUGOSSDU74@GMAIL.COM - 2*

*Curriculum Vitae - 3**

Recherche Contrat d'apprentissage - 4 en Boucherie*

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

- TRÈS À L'AISE AVEC LES CLIENTS - 5*
- PARTICULIÈREMENT HABILE MANUELLEMENT - 5*

Parcours professionnel

Fin 2016 – 6*/7*	Mécanique auto (4 jours) - 8*
Janvier 2017	Service Hôtelier, <i>Hôtel Mont-Blanc</i> , Saint-Pierre-en-Faucigny (2 jours) - 8*
Du 5 au 25 Avril 2017	Cuisine, Brasserie <i>L'alsacienne</i> , Annemasse
Du 21 juin au 1er Juillet 2017	Vente en Boucherie-Charcuterie, <i>Boucherie Bocquet</i> à Annecy
Mars à juin 2018	Découpe viande, Socopa, Bonneville

Formation/diplômes

2015	CFG
2016/2017	1ère année CAP Service Hôtelier, Lycée F.BISE, BONNEVILLE

DÉFI N° 4 - CV (correction)

10*

LANGUES ET INFORMATIQUE

LANGUES : - ANGLAIS COURANT - 9*

- NOTIONS D'ALLEMAND - 9*

INFORMATIQUE : BASES SUR WORD - 9*

CENTRES D'INTÉRÊT - 8*

- FAN DE SÉRIES TV
- GRANDE PASSION POUR LES JEUX VIDÉOS

Correction

1) La première erreur à éviter concerne la forme donnée au CV et, notamment, la police d'écriture utilisée. Si vous voulez susciter l'attention de celui qui lira votre CV, rester sobre et choisissez une police d'écriture simple du type Times New Roman ou Arial.

2) Indiquer une adresse électronique inadaptée :

Lebeaugoss74, ça peut vous faire rire mais pas sûr que le recruteur accroche à votre humour. Aussi, il est vivement déconseillé d'envoyer votre CV depuis une telle adresse. Vous aurez suffisamment d'occasions de faire rire vos collègues une fois l'entretien d'embauche réussi.

3) Mettre un titre à votre CV :

Votre CV doit comporter un titre de métier montrant l'adéquation de votre profil au poste visé. Le titre « Recherche Contrat d'apprentissage en Boucherie » était suffisant... dommage ! Écrire Curriculum vitae en gros comme titre de votre CV est par contre totalement inutile...

4) Attention aux fautes d'orthographe, ça indique que vous ne vous êtes pas relu donc, que potentiellement vous n'avez pas fait les choses vraiment sérieusement, donc que vous n'êtes sans doute pas le candidat le plus fiable !

Pour certains recruteurs, la faute d'orthographe est éliminatoire !!!

DÉFI N° 4 - CV (correction)

5) En faire des tonnes :

On vous demande de vous présenter pas de vous vanter !!! Attention à l'excès de confiance, surtout si vous ne maîtrisez pas complètement le travail...

6) Mentionner des dates imprécises :

Les recruteurs aiment connaître la durée de vos missions. N'hésitez pas à leur faire plaisir. Vous avez démarré une mission en octobre de telle année et fini cet emploi au mois de mai d'une autre année, dites-le !

7) Mettre ses expériences les plus anciennes en premier :

Dans ton CV, tu dois faire apparaître en premier tes expériences les plus récentes et pas l'inverse !

8) Écrire des informations non-pertinentes :

Vous avez travaillé 4 jours en mécanique dans le cadre d'un stage ou 2 jours en service hôtelier durant un temps de vacances scolaires. C'était probablement une expérience intéressante, mais aujourd'hui, vous visez un contrat d'apprentissage en Boucherie. Cette information n'a donc que peu d'intérêt pour le recruteur. Valorisez au contraire des expériences dans le domaine professionnel où vous souhaitez vous inscrire et, si possible, expliquez en détail les missions que vous avez réalisées.

De la même façon, réfléchissez bien aux informations que vous indiquez dans la rubrique "Divers". Apportent-elles quelque chose d'intéressant au recruteur ?

9) Être approximatif :

Anglais courant, notions d'allemand... Cela veut tout et ne rien dire. Si vous parlez anglais, et si vous le mentionnez c'est que sa pratique pourra vous servir au travail. Il faut donc le prouver par des éléments tangibles : un diplôme, une formation reconnue, une expérience significative à l'étranger, etc.

10) Ne pas être concis :

Ton CV doit tenir sur une page maximum... tu dois donc hiérarchiser les informations que tu souhaites voir apparaître et surtout faire le tri entre celles qui sont indispensables et celles qui ne le sont pas.

A l'oral, tu pourras préciser certains points.